

COLLÈGES DOCTORAUX

**Des cursus doctoraux franco-étrangers
avec le soutien du ministère
des Affaires étrangères**

- ➔ **Collège doctoral Franco-Brésilien**
- ➔ **Collège doctoral Franco-Chilien**
- ➔ **Collège doctoral Franco-Chinois**
- ➔ **Collège doctoral Franco-Japonais**

Vous êtes

- Doctorant.
- En co-direction ou en co-tutelle.
- En sciences exactes ou appliquées ou en sciences humaines et sociales.
- Inscrit dans une université française participant au programme.

Vous souhaitez

- Intégrer un cursus doctoral d'excellence et bénéficier d'un encadrement franco-étranger.
- Effectuer une année de thèse dans l'université étrangère partenaire avec une bourse du ministère des Affaires étrangères.
- Participer à un programme d'échanges croisés de doctorants entre universités françaises et étrangères.



Direction générale
de la Coopération internationale
et du Développement

DgCiD

Informations : Espace étudiants www.diplomatie.gouv.fr

www.cpu.fr

Candidature : www.egide.asso.fr/bfe